

Étude sur la définition et la mesure des qualités des archives définitives issues d'une évaluation¹

Par Basma Makhlouf Shabou, PhD
Haute école de gestion de Genève

Résumé

Depuis quelques décennies, l'intérêt pour l'étude de la fonction d'évaluation s'est diversifié pour approfondir les principes théoriques (Jenkinson, 1922; Schellenberg, 1956; Samuels, 1992; Cook, 1992b; Eastwood, 1992b; Duranti, 1994; Couture, 1999), les stratégies (Booms, 1972; Samuels, 1986; Cook, 1992b; Eastwood, 1992b; Couture, 1999) et les dispositifs de leur processus d'application (Ham, 1984; Boles & Young, 1991; Cook, 2001a, 2001b). Mais, toutes ces contributions n'ont pas encore étudié la nature des résultats de l'évaluation que sont les archives définitives.

Du point de vue patrimonial, l'absence d'études sur la définition et la mesure des qualités des archives définitives ne permet pas de vérifier si ces archives constituent un patrimoine documentaire significatif. Sur le plan administratif, l'état actuel de la pratique de l'évaluation n'a pas encore investi dans l'examen méticuleux de la nature de ses résultats. Au plan économique, le manque de méthodes et d'outils pour la mesure des qualités des archives ne permet pas de juger si elles valent l'investissement matériel, technique, financier et humain que leur conservation implique. Du point de vue professionnel, l'absence de méthodes et d'instruments d'évaluation des qualités des archives ne permet pas aux professionnels d'appuyer leur décision en matière d'évaluation des archives. Afin de remédier à cette situation, notre recherche vise à définir et à mesurer les qualités des archives définitives issues de l'évaluation. Pour ce faire, nous privilégions une méthodologie quantitative de nature descriptive, appropriée lorsqu'il s'agit d'étudier un sujet peu abordé (Fortin, 2006) tel que l'opérationnalisation des qualités des archives définitives.

La méthodologie de la recherche a comporté deux phases. La phase conceptuelle a permis d'identifier et de définir quatre qualités soit l'« Unicité », la « Preuve crédible », l'« Exploitabilité » et la « Représentativité ». La phase empirique consistait à vérifier la mesurabilité, à titre d'exemple, des variables découlant de deux des quatre dimensions de qualité dans le contexte des archives définitives, soit la « Preuve crédible » et l'« Exploitabilité ». L'étude s'intéresse aux archives produites par un organisme gouvernemental dont la conservation permanente a été décidée pour les valeurs qu'elles représentent. Le mode de collecte des données réside dans l'application d'une grille de mesure conçue spécialement aux fins de cette étude. La réalisation de la collecte de données qui s'est déroulée à Bibliothèque et Archives nationales du Québec a permis l'opérationnalisation de 10 indicateurs spécifiques sur 13 appartenant à deux dimensions de qualité : la « Preuve crédible » et l'« Exploitabilité » des archives définitives. Ainsi, trois indicateurs spécifiques sur l'ensemble de 13 sont restés sans mesures à cause d'une certaine faiblesse liée à leur mesure que nous avons pu identifier et vérifier lors des pré-tests de la recherche. Ces trois indicateurs spécifiques sont le « Créateur » dans le cadre de la dimension de la « Preuve crédible », ainsi que la « Compréhensibilité » et la « Repérabilité » dans le cadre de la dimension de l'« Exploitabilité ».

Les mesures obtenues pour les 10 indicateurs ont mené à l'identification des avantages et des points à améliorer concernant différentes variables liées au créateur, au service de con-

¹ Cet article résume une étude doctorale sur **la définition et la mesure des qualités des archives définitives issues d'une évaluation**, réalisée à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information à l'Université de Montréal, sous la direction de Mme Louise Gagnon-Arguin et avec la supervision d'un Comité de recherche composé de M. Carol Couture et Mme Diane Mittermeyer.

servation ou encore à l'état et à la nature du support. Cibler l'amélioration d'un produit ou d'un service représente, comme démontré dans la revue de la littérature, le but ultime d'une étude sur les dimensions de qualité.

Trois types de contributions découlent de cette recherche. Au plan théorique, cette recherche offre un cadre conceptuel qui permet de définir le concept de qualité des archives définitives dans une perspective d'évaluation archivistique. Au plan méthodologique, elle propose une méthode de mesure des qualités applicables aux archives définitives ainsi que les instruments et le guide qui expliquent sa réalisation. Au plan professionnel, d'une part, elle permet d'évaluer les résultats de l'exercice de l'évaluation archivistique ; d'autre part, elle offre aux professionnels non seulement une grille de mesure des qualités des archives définitives déjà testée, mais aussi le guide de son application.

Introduction

Depuis quelques années, des difficultés liées à la qualité des archives choisies pour constituer le patrimoine national ont été soulignées, entre autres, dans le cas de l'administration fédérale canadienne. En novembre 2003, le rapport de la vérificatrice générale Sheila Fraser évoque dans son chapitre 6 sur *La protection du patrimoine culturel au gouvernement fédéral* plusieurs problèmes liés à la qualité des résultats de la gestion du patrimoine archivistique canadien. Ainsi, elle souligne la lenteur de la procédure et l'inefficacité des autorisations de disposer des documents : un des instruments clés du processus de l'évaluation des archives. Dans le paragraphe 6.70 du même chapitre, elle précise que « des études indépendantes menées au début des années 1980 et 1990 avaient conclu que le régime d'autorisation ne permettait pas de capter, ni en qualité ni en quantité, certains documents importants de valeur historique ». Cette situation constitue déjà une illustration pertinente du problème de l'absence des dispositifs (méthodes et instruments) garantissant l'examen des qualités des archives définitives qui pourtant résultent d'un processus évaluatif des archives. Un processus qui s'inscrit bel et bien dans la fonction d'évaluation : une fonction capitale de l'archivistique contemporaine qui n'a cessé de se développer et de susciter l'intérêt de la communauté internationale archivistique, des chercheurs, des professionnels et des institutions des archives nationales.

Les développements de la discipline archivistique, en ce qui concerne la fonction d'évaluation, remontent aux années 1950, au tournant desquelles Schellenberg (1956) a proposé la théorie des valeurs qui a défini le concept des valeurs des archives (Couture et collab., 1999). Dès lors, les intérêts pour cette fonction se sont diversifiés pour approfondir les principes théoriques, les approches d'évaluation et le processus de leur application.

Deux types de principes fondamentaux constituent les assises théoriques de l'évaluation des archives, soit des principes généraux :

- 1) le principe du respect des fonds de Nathalis de Wailly (Duchain, 1977)
- 2) le principe des trois âges (Pérotin, 1961),

et les principes spécifiques, propres à la fonction d'évaluation :

- 1) la théorie des valeurs (Schellenberg, 1956);
- 2) le principe de la contemporanéité des jugements concernant la valeur des archives (Jenkinson, 1965; Booms, 1972, 1987; Couture, 1999);
- 3) la considération des archives comme preuves privilégiées de toutes les activités des institutions de la société (Couture, 1999);
- 4) le respect des liens entre l'évaluation et les autres fonctions archivistiques (Couture, 1999);

- 5) l'équilibre entre les considérations liées à la création des archives et celles qui sont liées à leur utilisation (Couture, 1999)
- 6) l'équilibre entre les finalités d'utilisation administrative et les finalités patrimoniales (Couture, 1999).

Depuis les années 1970, la scène de la discipline archivistique contemporaine a été animée par un débat fructueux sur les approches d'évaluation des archives. Comme précisé par Cook (1999) « appraisal strategy, as distinct from appraisal theory [...] provides a way or logic or means or methodology whereby the foregoing theoretical definitions of value may be implemented in working reality » (p. 8).

Ces approches fournissent le cadre méthodologique au processus de détermination des valeurs attribuables aux archives (Cook, 1999). En Allemagne, la stratégie du *Documentation Plan* (Booms, 1972) vise à documenter l'ensemble des événements et des personnes physiques et morales d'une société.

Aux États-Unis, la *Documentation Strategy* (Samuels, 1986) s'intéresse à la documentation des fonctions principales de la société.

Au Canada anglais, l'approche de la *macro-évaluation* (Cook, 1992b) suggère l'analyse du contexte institutionnel de création des archives en étudiant les structures de l'institution, ses fonctions, ses missions et ses activités.

Dans le même contexte canadien, l'approche centrée sur l'utilisateur (Eastwood, 1992b) est apparue. Cette dernière propose d'évaluer les archives en analysant leur contenu et leur utilisation. Enfin, au Québec, dans l'approche de l'évaluation intégrée (Couture, 1999), les valeurs des archives sont déterminées en fonction de l'analyse de leur contexte de création, de leur utilisation et de leur contenu. L'objectif ultime de toutes ces approches est par ailleurs le même : la constitution d'un patrimoine documentaire signifiant d'une société.

Au cours de la même période, les éléments du processus d'évaluation - c'est-à-dire les techniques, les instruments et les critères utilisés pour l'évaluation des archives – ont également été améliorés. Plusieurs techniques d'évaluation ont été développées, dont l'analyse des besoins (Arès, 1999; Couture, 1999), l'analyse de contenu (Eastwood, 1992c; Ham, 1993a) et l'analyse de l'utilisation (Eastwood, 1992c). Par ailleurs, des instruments servant à la gestion du processus d'évaluation ont été créés. Le rapport d'évaluation (Cook, 2001b; Craig, 2004), qui met en évidence la pratique d'évaluation au sein du gouvernement fédéral canadien, en est un exemple. Le calendrier de conservation (Couture, 1999), essentiel à la pratique actuelle d'évaluation des archives en contexte québécois, ou encore les tableaux de gestion utilisés pour les pratiques de tri en contexte français, sont deux autres instruments reconnus. Des critères d'évaluation ont également été étudiés et développés selon les besoins de différents contextes organisationnels (Boles & Young, 1991; Couture, 1999).

Outre ces avancées qui caractérisent la discipline archivistique, les institutions responsables de la gestion du patrimoine archivistique national n'ont pas épargné les moyens pour améliorer leur pratique en matière d'évaluation des archives publiques et privées. Plusieurs exemples peuvent être cités pour illustrer cette tendance.

Bibliothèque et Archives Canada et les Archives nationales de l'Australie ont adopté la *macro-évaluation*, une approche d'évaluation qui focalise sur l'analyse fonctionnelle des services producteurs pour garantir la complétude et la représentativité des archives par rapport à leur organisme producteur. Bibliothèque et Archives nationales du Québec ont investi dans une approche plus pragmatique basée sur un processus rigoureux et une instrumentation qui garantit non seulement la complétude et la représentativité organisationnelle des archives,

mais aussi leur accessibilité. Les Archives nationales de Tunisie, de leur côté, ont inséré le développement de leur approche d'évaluation dans le cadre d'un programme national de restructuration de l'administration publique. Ainsi, elles ont consacré les dispositifs juridiques, méthodologiques, humains, financiers, matériels, techniques et professionnels nécessaires à la réalisation adéquate et uniforme du processus d'évaluation.

Les intérêts de la communauté internationale archivistique pour une meilleure structuration de l'évaluation des archives se sont confirmés dans la norme ISO 15489 (Organisation internationale de normalisation, 2001a et b). Cette dernière a intégré la sélection des documents et la définition de leurs durées de conservation parmi les principales procédures du *records management* (p. 12). De plus, cette norme a souligné l'importance de déterminer les modes de conservation des documents et leur sort final dès l'étape de la conception d'un système d'archivage (p. 10).

Plusieurs ouvrages ont offert un éclairage sur différents aspects de l'évaluation des archives. Seulement quelques ouvrages seront cités, ici, à titre d'exemple. Ainsi, en 1956, l'archiviste national américain Theodore Schellenberg étudie, dans son ouvrage *Modern Archives : Principles and Practices* et plus précisément dans le chapitre 10 intitulé *Disposal Practices*, les *Disposal Schedules* qui représentent l'instrument clé lié à la gestion du processus de l'évaluation des archives. Il explique par la même occasion les techniques, les étapes de sa réalisation et la genèse des critères d'évaluation dans le contexte européen et américain. En 1991, dans leur ouvrage *Archival Appraisal*, les professeurs américains Boles et Young approfondissent les fondements théoriques et techniques de l'évaluation des archives et développent une grille de critères pour le jugement de la valeur secondaire des archives.

La Direction des Archives de France et l'Association des archivistes français publient en 1970, le *Manuel d'archivistique : Théorie et pratique des Archives publiques en France*. Cet ouvrage traite des techniques et des instruments de gestion des archives. Nous y trouvons plusieurs aspects liés à la pratique de l'évaluation dont : le triage, ses lieux, ses moments et ses critères; l'élimination après le triage; les prescriptions légales et la question des délais de conservation et bien d'autres (Direction des Archives de France, 1970). En 1993, sous la direction de Jean Favier & Daniele Neirinck, la Direction des Archives de France publie un important ouvrage : *La pratique archivistique française* qui rappelle l'essentiel de la gestion des archives courantes, intermédiaires et définitives (Favier & Neirinck, 1993).

Les archivistes québécois Couture et Rousseau (1982a), dans leur ouvrage *Les archives au XXe siècle : Une réponse aux besoins de l'administration et de la recherche*, abordent plusieurs aspects liés au processus d'élaboration et de mise à jour du calendrier de conservation. Ils étudient aussi quelques méthodes de sélection (tri, échantillonnage, etc.). En 1996, les Archives nationales du Québec publient *Normes et procédures archivistiques des Archives nationales du Québec* dont le deuxième chapitre traite des critères de conservation, des critères d'élimination et comprend des précisions sur la technique de tri des documents selon les supports. Carol Couture et ses collaborateurs (1999) présentent à la communauté archivistique dans le Chapitre 4 de leur ouvrage *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*, un éclairage important sur la fonction d'évaluation des archives : son processus d'application, ses étapes, ses techniques et instruments afférents. Du côté du Canada anglais, Barbara Craig produit, en 2004, un important ouvrage intitulé *Archival Appraisal : Theory and Practice*, dans lequel elle présente un survol intéressant des fondements théoriques de l'évaluation des archives, les approches et processus d'application basés sur les techniques, les instruments et les critères qui leur sont liés (Craig, 2004). William Saffady (2004) consacre deux chapitres (2 et 3) de son ouvrage *Records and Information Management: Fundamentals of Professional Practice* à l'étude de la préparation et la réalisation du calendrier de conservation (*Retention Schedule*) (Saffady, 2004). En 2005, Frank Boles rappelle dans son ouvrage *Selecting & Appraising Archives & Manuscripts* les fondements théoriques de l'évaluation et présente les différentes tendances pratiques qui en découlent.

Malgré le développement des trois volets (théories, approches et processus) de la fonction d'évaluation, l'apport de la normalisation, les efforts des diverses expériences des archives nationales dans plusieurs pays consentis pour le développement de l'évaluation des archives et les contributions considérables apportées par les ouvrages évoqués plus haut, la qualité des archives définitives n'a pas encore été étudiée de façon explicite. L'absence de recherches, de politiques, de normes et d'instruments sur la définition et la mesure des qualités attribuables aux archives définitives, qui caractérise la situation actuelle de l'archivistique contemporaine, engendre plusieurs conséquences négatives sous différents points de vue.

Du point de vue patrimonial, l'importance de l'évaluation des archives tient à son objectif premier qui est de constituer la mémoire d'une société à partir d'un matériel documentaire jugé pertinent. Or actuellement, il n'existe pas d'études qui permettent de vérifier à quel point les archives définitives atteignent l'objectif visé.

Du point de vue professionnel, il est établi qu'actuellement l'archiviste s'appuie sur les principes évoqués précédemment pour évaluer les archives. Cette évaluation est encadrée méthodologiquement par des approches et est appuyée par un processus composé de techniques, d'instruments et de critères. Toutefois, ces acquis considérables n'offrent pas encore à l'archiviste les méthodes et les instruments qui lui permettent de mesurer les résultats de l'évaluation que sont les archives définitives.

Du point de vue administratif, étant donné qu'elle s'inscrit dans les fonctions de la gestion documentaire, l'évaluation des archives, comme toute autre intervention managériale, se doit d'examiner ses résultats pour être évaluée et améliorée. Or, dans l'état actuel de la pratique archivistique, les efforts sont investis davantage dans le développement du processus d'évaluation - ses techniques, ses critères et ses instruments -, que dans l'examen précis et méticuleux de la nature des résultats de ce processus.

Du point de vue économique, enfin, le manque de méthodes et d'instruments servant à la mesure du résultat de l'évaluation que sont les archives définitives a conduit au fait que nous ne pouvons pas affirmer que ces archives valent l'investissement matériel, technique, financier et humain que leur conservation nécessite (Boles, 2005).

Aussi, opter pour l'étude des qualités des archives définitives ne représente plus un choix, mais plutôt une démarche essentielle à la validité des résultats de l'évaluation des archives. Notre recherche s'inscrit dans cette démarche et vise à définir conceptuellement et à mesurer empiriquement les qualités des archives définitives issues d'une évaluation archivistique. Elle propose non seulement l'identification des qualités des archives définitives et leur définition, mais également une méthode et un instrument permettant de les mesurer empiriquement.

Revue de la littérature

Une revue de la littérature, qui couvre surtout les trente dernières années, nous permet tout d'abord d'approfondir les concepts-clés utilisés dans cette recherche : *évaluation des archives* et *qualité des archives définitives*. Plus exactement, il s'agit d'identifier des éléments pertinents quant à l'étude des qualités qui s'appliqueraient aux archives définitives. Ces éléments seront étudiés et formalisés pour jeter la base du cadre conceptuel de notre étude.

Trois sources ont été considérées lors de la recension des écrits. La première est, d'une part, la littérature sur la fonction d'évaluation en particulier, étant donné que la recherche s'intéresse à l'étude des qualités des archives définitives - résultats de cette fonction et, d'autre part, les écrits qui portent sur le concept de qualité en archivistique contemporaine européenne, nord-américaine et australienne en général. La deuxième source est la littéra-

ture sur la genèse et la mesure du concept de *qualité*. Enfin, la troisième source est la littérature sur le concept de *qualité* en sciences de l'information. Notre revue nous permet ainsi d'approfondir cinq thématiques principales :

- 1) la fonction d'évaluation ;
- 2) les principes de la fonction d'évaluation et leur contribution quant aux qualités des archives définitives ;
- 3) les principales approches d'évaluation ;
- 4) le concept de qualité des archives tel qu'abordé selon l'archivistique contemporaine ;
- 5) la thématique de la qualité, le contexte d'apparition du concept de qualité en général et son utilisation en sciences de l'information.

Enfin, une synthèse des qualités des archives définitives identifiées dans la littérature ainsi que des 12 indicateurs liés à leur mesure sera enfin présentée.

Fonction d'évaluation

La fonction d'évaluation est un concept que nous utilisons pour désigner tout ce qui a trait à l'évaluation, qui permet de déterminer la valeur des archives et de décider de leur sort final. Plus spécifiquement, la fonction d'évaluation comporte trois composantes : une composante conceptuelle, soit les principes archivistiques; une composante méthodologique, que sont les approches d'évaluation et enfin une composante pratique, qui est le processus d'application (Eastwood, 1992; Cook 2002; Craig, 2004; Marshall, 2006; Cook, 2006b). De plus, il est bien établi que l'évaluation est essentielle à la constitution d'un patrimoine significatif et que son exercice est complexe puisqu'il est basé sur un jugement dont l'objectivité ne peut être que relative. Par ailleurs, c'est une fonction collaborative étant donné que sa mise en oeuvre dépend de plusieurs intervenants. La fonction d'évaluation est aussi contextuelle dans la mesure où son orientation est déterminée par les caractéristiques qui distinguent son contexte organisationnel et sociétal. Enfin, la fonction d'évaluation vise, à choisir les archives qui feront l'objet d'acquisition (Craig, 2004; Duranti, 1994) ou de conservation et à documenter ainsi toutes les dimensions d'une société, soit ses diverses fonctions (Samuels, 1986), ses institutions (Cook, 1992a, 1992b; Eastwood, 2002; Couture, 1999), ses valeurs et son ordre social spécifiques (Booms, 1987, 2001-2002). Ces auteurs s'entendent également sur le fait que la fonction d'évaluation est régie par des principes fondamentaux : le principe du respect des fonds, le principe du cycle de vie et la théorie des valeurs.

Principes généraux de la fonction d'évaluation et les qualités des archives définitives qui en découlent

L'étude des trois principes de la fonction d'évaluation a permis d'identifier diverses qualités pertinentes qui conviennent au contexte des archives définitives. En somme, les écrits sur le principe du respect des fonds révèlent 13 qualités souhaitées dans des archives définitives, en l'occurrence l'accessibilité des archives, la compréhensibilité de leur contenu, la contextualité des fonds, leur représentativité organisationnelle, la qualité de preuve liée au statut des documents, leur authenticité, leur impartialité, la crédibilité des documents publics, l'organicité des documents, la naturalité des documents, l'unicité des archives, la complétude des fonds et enfin leur intégrité. La littérature traitant du principe du cycle de vie souligne par ailleurs l'importance de gérer les documents de façon à permettre outre, la gestion rationnelle des documents actifs et semi-actifs, la constitution d'un patrimoine sociétal significatif à partir des archives définitives complètes et représentatives des diverses réalités du passé (personnes, lieux et événements). Les écrits sur la théorie des valeurs rappellent par ailleurs la complétude du contenu des documents (Couture & Rousseau, 1982a et b; Boles & Young, 1991), la rareté de plusieurs aspects des documents, l'unicité et la densité de leur contenu (Schellenberg, 1956), de leur support, de leur date ou et de leur contexte de création, la lisi-

bilité, la compréhensibilité et la communicabilité des documents et de leur contenu (valeur secondaire) (Boles & Young, 1991). Dans le Tableau 1 suivant s'inscrit une synthèse des qualités qui se dégagent des principes de la fonction archivistique d'évaluation.

Tableau 1. SYNTHÈSE DES QUALITÉS SOUHAITÉES DANS DES ARCHIVES DÉFINITIVES IDENTIFIÉES DANS LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA FONCTION D'ÉVALUATION
Outre leur contribution par rapport aux qualités des archives définitives, ces théories sous-tendent diverses approches d'évaluation développées dans différentes pratiques archivistiques.

N	Qualités identifiées	Principes du respect de fonds	Principe du cycle de vie	Théorie des valeurs	Nombre de fois
1	Accessibilité	X			1
2	Authenticité	X			1
3	Communicabilité			X	1
4	Complétude	X	X	X	3
5	Compréhensibilité du contenu	X		X	2
6	Contextualité des fonds	X			1
7	Crédibilité	X			1
8	Densité			X	1
9	Impartialité	X			1
10	Intégrité	X			1
11	Lisibilité			X	1
12	Naturalité	X			1
13	Organicité	X			1
14	Preuve	X		X	2
15	Rareté			X	1
15	Représentativité organisationnelle	X	X		2
16	Unicité	X		X	2

Approches d'évaluation et qualités des archives définitives

Cinq approches différentes de l'évaluation ont marqué la discipline archivistique depuis les années 1970, soit le *Documentation Plan*, la *Documentation Strategy*, la *Macro-évaluation*, l'*Approche de l'utilisateur* et enfin l'*Approche de l'évaluation intégrée*. L'étude des différentes composantes du *Documentation Plan* a permis d'explorer les qualités souhaitables dans des archives définitives selon Booms. L'analyse historique - technique principale de la réalisation du *Documentation Plan* - focalise sur la complétude des archives définitives, leur exhaustivité ainsi que leur représentativité quant à leur contexte de création. Le modèle de l'héritage documentaire - instrument clé qui découle de cette approche - rappelle la représentativité des archives définitives par rapport à leur contexte de création. Les critères d'évaluation s'intéressent par ailleurs aux qualités de preuve et de pertinence servant à la recherche historique. Ces qualités ont toutes été évoquées de manière implicite.

La contribution de la *Documentation Strategy* quant à la proposition des qualités attribuables aux archives définitives se manifeste sur plusieurs plans. L'analyse fonctionnelle qui représente la technique principale de cette approche, qu'elle soit interinstitutionnelle et générale ou intra-institutionnelle et contextuelle, permet de sélectionner un matériel documentaire pertinent et représentatif des fonctions organisationnelles (Samuels, 1992). (Phrase longue et lourde, à reformuler). Sur le plan instrumental, l'accent a été mis plutôt sur les caractères complet, important et exhaustif des archives qui permettent d'atteindre un témoignage social de qualité. L'importance de la complétude du matériel documentaire a été soulignée éga-

lement par les critères d'évaluation, sans laquelle la capacité des archives à servir de preuve aux différents faits et aux activités institutionnelles sera affectée. Dans le cadre de cette recherche, nous considérons que la pertinence des archives et leur importance peuvent être fusionnées en une seule qualité pour désigner les archives significatives quant au témoignage des diverses fonctions et institutions d'une société.

L'étude de la *macro-évaluation* révèle que cette approche offre des pistes prometteuses qui permettent d'alimenter l'étude des qualités que l'on souhaite avoir dans des archives définitives. Le volet technique, qui repose sur l'analyse fonctionnelle de l'institution, permet de s'assurer de la pertinence des archives et de leur représentativité par rapport à leur créateur. Toutefois, la pertinence des archives présentée par Cook, ici, diffère de celle qui a été évoquée par Samuels. Selon Cook, la pertinence des archives est liée à la capacité des archives à renseigner sur les bureaux de premier intérêt et leurs fonctions respectives dans le contexte gouvernemental. Pour Samuels, la pertinence des archives réside, plutôt, dans l'importance des thématiques majeures d'une société, sur lesquelles ces archives renseignent. Les critères d'évaluation évoqués par la *macro-évaluation* visent par ailleurs la complétude des archives définitives, leur authenticité, leur unicité, leur ancienneté, leur exhaustivité, leur exploitabilité ainsi que l'organicité qui les distingue. Dans l'objectif d'une meilleure application du processus d'évaluation, le rapport d'évaluation – instrument essentiel dans la *macro-évaluation* – tend à justifier les considérations qui motivent le choix des archives pertinentes à la mémoire de l'ensemble des institutions gouvernementales pour enfin présenter des preuves solides du passé de celles-ci.

Terry Eastwood (1992c) propose une approche d'évaluation centrée sur le document d'archives et son utilisation, une approche différente des précédentes. Bien qu'il n'y ait pas un instrument particulier à développer dans le cadre de cette stratégie, les critères d'évaluation proposés par Eastwood représentent toutefois une piste riche et prometteuse quant à l'identification de certaines qualités des archives définitives. En évoquant les critères d'évaluation, Eastwood incite les archivistes à s'assurer de certaines qualités objectives ou plutôt intrinsèques aux documents d'archives et qui sont applicables aux archives définitives : l'impartialité, l'authenticité, la naturalité, l'interdépendance ou organicité, l'unicité, et enfin le caractère de preuve. Par ailleurs, le volet technique de l'approche d'Eastwood évoque les qualités intrinsèques des archives et souligne par ailleurs l'utilisabilité des documents d'archives. Ses expériences professionnelles et académiques dans le domaine de la gestion des archives l'ont amené à proposer une approche d'évaluation qui s'appuie sur l'équilibre entre trois composantes essentielles, soit :

- la considération du créateur des archives et le contexte interne et externe de création,
- la considération de l'utilisateur de ces archives et ses spécificités,
- et enfin l'intérêt pour les documents d'archives avec leur double composante : contenant et contenu.

Couture (1999) défend également l'idée que l'évaluation est une intervention planifiée, raisonnée et organisée qui s'impose en amont du cycle de vie des archives. L'analyse des besoins souligne l'importance de deux qualités : la représentativité des archives définitives et leur exploitabilité. La première offre un témoignage institutionnel pertinent qui renseigne sur le passé d'une institution et de sa position parmi les autres institutions dans une société. L'exploitabilité des archives définitives et ses diverses dimensions permettent par ailleurs de situer l'utilisation de ces mêmes archives et d'optimiser leur emploi pour le présent et le futur. Pour Couture, les critères d'évaluation concernent la notion de preuve, qualité qui a depuis longtemps caractérisé les archives. Le calendrier de conservation a évoqué la pertinence des archives dans une perspective assez large qui selon *l'approche de l'évaluation intégrée*

tient d'abord aux utilités de gestion courantes, puis à toutes les utilités patrimoniales possibles. Il importe de noter que toutes ces qualités ont été abordées de façon implicite. En dernière analyse, dans l'approche de l'évaluation intégrée, l'accent est mis sur quatre qualités, soit la représentativité des archives définitives, leur exploitabilité, leur pertinence et leur qualité de preuve.

Finalement, nous constatons des points de convergence mais aussi de divergence entre ces cinq approches d'évaluation et nous sommes en mesure d'identifier certaines qualités des archives définitives. En effet, ce que nous pouvons constater après l'étude des différentes approches d'évaluation, c'est que celles-ci convergent pour souligner cinq idées fondamentales.

Premièrement, ces approches s'inscrivent dans une tendance sociétale qui a été développée initialement dans les années 1970 par l'archiviste allemand Hans Booms. Ces approches d'évaluation sont unanimes pour adopter la finalité de constituer le patrimoine documentaire d'une société. Cette approche sociétale s'avère soucieuse de la représentativité des documents et de leur capacité à témoigner des différentes structures, fonctions et activités des diverses institutions d'une société.

Deuxièmement, chacune des approches a adopté une méthode analytique dans sa réalisation. Booms (1987) a clairement souligné que le plan documentaire visant la constitution du patrimoine ne peut se faire qu'à partir de l'analyse historique et sociopolitique des phénomènes significatifs. L'approche d'Eastwood propose l'analyse du corpus documentaire. Cook (2001b) s'intéresse à l'analyse du contexte de l'organisme producteur. Couture (2002), pour sa part, a adopté une approche basée sur l'analyse du contexte structurel et des documents eux-mêmes. Par ailleurs, la *Documentation Strategy* s'est préoccupée de l'identification et de l'analyse des fonctions principales assurées par les diverses institutions d'une société.

Troisièmement, ces approches s'entendent également sur la définition et la nature de la fonction d'évaluation. Booms (2001-2002), Samuels (1986), Cook (1992b), Eastwood (1992c) et Couture (2002) ont clairement défini cette fonction par un processus d'analyse qui concerne trois composantes principales : les documents (structure documentaire), leur créateur (structure générale, missions, fonctions, activités, et les liens internes et externes entre ces composantes) et notamment les thèmes dont ils témoignent. Indépendamment de leur ordre d'importance, chacune de ces composantes demeure essentielle à la bonne conduite du processus de l'évaluation des archives.

Quatrièmement, ces approches d'évaluation se rejoignent dans l'idée que l'archiviste est l'acteur principal dans le processus d'évaluation des archives. Cette fonction implique tout de même l'intervention d'autres acteurs comme le producteur et l'utilisateur qui pourront éclairer l'archiviste sur la détermination de la valeur des documents. Mais, l'évaluation en termes de responsabilité et de processus de réalisation demeure parmi les missions essentielles de la profession d'un archiviste. De ce fait, toutes les approches d'évaluation s'opposent à Jenkinson (1922) voulant que le rôle de l'archiviste soit limité au simple gardien d'archives, laissant ainsi la mission de l'évaluation des documents à leur producteur.

Cinquièmement, toutes les approches reconnaissent la pertinence de la théorie des valeurs développée par Schellenberg (1956) et notamment la centralité de la notion de « valeur » par rapport à la fonction d'évaluation.

Par ailleurs, ces approches d'évaluation divergent au niveau de la première étape qui déclenche le processus d'évaluation. Le *Documentation Plan* (Booms, 1987) suggère de commencer par l'analyse de l'opinion publique pour identifier les valeurs sociétales essentielles qu'il faut documenter. La *Documentation Strategy* (Samuels, 1986) propose de commencer par l'identification des fonctions fondamentales dans une société (l'enseignement, la santé,

etc.). Quant à la *macro-évaluation* et l'approche de l'évaluation intégrée (Cook, 1992b; Couture, 2002), elles suggèrent de partir de l'étude du contexte des documents et de l'analyse des structures de l'organisme producteur, de ses fonctions, de ses missions et de ses activités. Pour l'approche centrée sur l'utilisateur (Eastwood, 1992b), la première étape du processus de l'évaluation est l'analyse des documents, c'est-à-dire leur contenu, leur structure générale et leurs liens organiques. La différence principale entre ces approches est, sans doute, une question d'emphase par rapport au processus d'évaluation des archives. De ce fait, chaque approche a cherché à donner la priorité, dans la réalisation de ce processus, à l'une ou l'autre des dimensions sans nier l'importance de faire appel à d'autres dimensions pour compléter et approfondir l'analyse de la dimension principale choisie. Malgré ces différences, chacune de ces approches d'évaluation contemporaines a, bel et bien contribué, de façon indirecte, à l'identification des qualités des archives définitives.

Qualités des archives en archivistique contemporaine

En outre, d'autres écrits archivistiques, autres que ceux sur la fonction de l'évaluation et ses diverses approches, permettent d'identifier de façon explicite ou implicite des qualités reconnues aux archives définitives. L'exploration de la littérature en archivistique contemporaine permet d'identifier plusieurs qualités applicables aux archives, soit

- la preuve dans sa dimension générale ou juridique,
- la crédibilité des documents comme preuve (*Trustworthiness*),
- leur authenticité,
- leur fiabilité,
- leur intégrité en général et interne en particulier,
- la complétude et l'exactitude de leur contenu,
- la clarté du format de présentation,
- la compréhensibilité du contenu,
- sa consistance et sa cohérence,
- l'identifiabilité du document et de son créateur,
- l'exploitabilité de ces documents et de leur contenu,
- leur accessibilité et leur traçabilité.

Ces qualités ont été évoquées selon deux modes : explicite (direct) et implicite (indirect).

Tableau 2. LE CONCEPT DE *TRUSTWORTHINESS* SELON L'INTERPARES 2 ET LES QUALITÉS DES ARCHIVES QUI EN DÉCOULENT

Cadre	Qualités identifiées	Modes d'identification
La notion de preuve des documents	Preuve, organicité, impartialité, authenticité, intégrité, complétude, exactitude et fiabilité.	implicite
Documents d'archives selon l'ISO 15489 (2001)	L'exploitabilité des documents avec ces trois types d'accessibilité (physique, juridique et cognitive), l'intégrité, l'authenticité la fiabilité et la traçabilité des documents.	explicite
Archives électroniques	L'accessibilité des documents, la preuve et la capacité probatoire de ceux-ci, leur authenticité, leur complétude, leur fiabilité, leur identifiabilité, leur intégrité, leur exactitude, la compréhensibilité de leur contenu et la clarté de leur format.	implicite
La notion de preuve crédible (<i>Trustworthiness</i>) dans les recherches internationales	L'authenticité, la complétude, l'intégrité, la fiabilité, l'exactitude	implicite
Synthèse des qualités identifiées dans la littérature archivistique en dehors de celle sur la fonction de l'évaluation	Preuve crédible des documents, leur authenticité, leur fiabilité, leur intégrité en général et interne en particulier, la complétude et l'exactitude de leur contenu, la clarté du format de présentation, la compréhensibilité du contenu, sa consistance et sa cohérence, l'identifiabilité, l'exploitabilité de ces documents et de leur contenu, leur accessibilité et leur traçabilité.	

Outre la norme ISO 15489 (2001a et b) qui a abordé intentionnellement les caractéristiques des archives dans une perspective de qualité, les qualités identifiées dans les écrits étaient dans la plupart des cas abordées de façon indirecte dans le cadre de l'étude de la capacité probante des documents liée généralement à la nature même des archives (Jenkinson, 1965; Schellenberg, 1956, 1965; McKemmish, 1993; Duff, 1996) ou pour étudier les attributs des données scientifiques (Lauriault, Craig, Taylor & Pulsifer, 2007) ou encore pour étudier les caractéristiques des archives électroniques et les enjeux que celles-ci impliquent lors de leur préservation (Duff, 1996; Duranti & MacNeil, 1996; Dollar, 2000; Duranti, 2007) (Tableau 2 p. 10).

Nous retiendrons que malgré les contributions notables de ces écrits, dans lesquels les auteurs ont, certes, évoqué certaines qualités des archives, l'intérêt direct pour l'étude de ces qualités dans le contexte spécifique des archives définitives et la mesure de leurs indicateurs reste à développer.

Le concept de qualité

Après avoir exploré les notions de qualité des archives dans la littérature sur la fonction de l'évaluation en particulier et en archivistique en général, il convient d'examiner aussi le concept de qualité lui-même en étudiant sa genèse, sa définition et les enjeux de sa mesure. Après quoi nous étudierons ce concept tel qu'il est présenté en sciences de l'information compte tenu de l'appartenance de l'archivistique contemporaine à cette discipline.

L'étude du concept de qualité : ses origines et ses développements, sa nature et les enjeux de sa mesure nous permettent de tirer les conclusions suivantes :

- la qualité est un concept pluridisciplinaire (Gogue, 2000), ce qui appuie la légitimité de notre étude ;

- le concept de qualité se distingue aussi par son caractère multidimensionnel et variable. Ainsi, pour le même produit ou service, on parlera des qualités plutôt qu'une seule qualité étant donné la diversité des caractéristiques intrinsèques et extrinsèques de ces mêmes produits et services. Pour une seule qualité, il existe plusieurs niveaux qui varient généralement selon la conformité aux exigences des utilisateurs;
- les qualités se définissent comme étant les caractéristiques intrinsèques (naturelles) ou extrinsèques (contextuelles) d'un produit ou d'un service, qui lui confèrent l'aptitude à satisfaire des besoins exprimés ou explicites et, d'autre part, qui lui permettent d'assurer les fonctions auxquelles il est censé répondre;
- la mesure de ces qualités consiste par ailleurs à évaluer ces caractéristiques selon des conditions précises et prédéfinies, et au moyen d'indicateurs précis.
- Le processus de mesure des qualités devrait aboutir à des résultats interprétables et vérifiables susceptibles d'orienter l'action et d'améliorer le niveau de qualité du produit ou service en question;
- et enfin, l'amélioration de la qualité exige sa mesure systématique et périodique (Radford, 1922).

Ayant exploré les éléments essentiels à la compréhension du concept de qualité, soit ses origines, sa définition et les enjeux liés à sa mesure, nous proposons d'étudier ce concept en sciences de l'information.

Qualité en sciences de l'information

La littérature explorée en sciences de l'information sur le concept de qualité appliqué à l'information ou à un aspect en lien avec sa nature et son contexte de création ou d'utilisation (donnée, système d'information, documents, bibliothèque, centre d'archives, etc.) souligne les considérations suivantes :

- l'amélioration continue de la qualité a été alors intégrée au sein de la définition même de ce concept (Sutter, 2002);
- la définition de la qualité en sciences de l'information intègre, à la fois, des caractéristiques intrinsèques et d'autres extrinsèques qui pourront être objectives et/ou subjectives (Kahn, Strong & Wang, 2002, Stvilia, 2006).

La qualité selon les spécialistes des sciences de l'information est unanimement liée, d'une part à la satisfaction de l'utilisateur à qui cette information est ultimement desservie et, d'autre part, à la capacité d'un produit ou d'un service à assurer ses fonctions. Pour certains auteurs, la qualité représente une composante dans un modèle théorique. Les modèles de *goodness* des bibliothèques (Orr, 1973) et des systèmes d'information (Buckland, 1991), le modèle de la valeur ajoutée des systèmes d'information (Taylor, R.S., 1986) et notamment le modèle qui approfondit le concept de *relevance* (Saracevic, 1975, 1999, 2006; Ruthven, Bailie & Elswiler, 2007) en sont des exemples pertinents.

De même, l'idée de la nécessité de mesurer la qualité de l'information était abondamment traitée et largement reconnue. Les écrits étudiés ont confirmé la nature multidimensionnelle de la qualité et de sa mesure. L'opération de mesurer la qualité repose sur des dimensions ramifiées en indicateurs et variables de mesure (Wang & Strong, 1996; Cappiello, Francalanci & Pernici, 2004).

Outre ces considérations, certaines qualités ont été proposées dans le cadre des critères de l'utilisateur d'un système d'information, soit l'exactitude lors du transfert des informations et

des données, la compréhensibilité et la complétude des données par rapport à sujet, l'actualité de l'information, la fiabilité du système d'information et la validité de l'information recherchée (Taylor, R.S, 1986).

La littérature en sciences de l'information a ainsi permis de confirmer non seulement l'importance de l'appréciation de l'utilisateur de l'information dans la définition de sa qualité, mais encore les caractères multidimensionnel, contextuel et relatif qui distinguent cette dernière et qui ont été évoqués par les spécialistes de la qualité. Ainsi, la qualité de l'information se découpe en dimensions objectives, liées à sa capacité à se conformer aux spécifications prédéfinies; et en dimensions subjectives, liées davantage à sa capacité à répondre aux différents besoins de ses utilisateurs. Les écrits en sciences de l'information ont également souligné la nécessité de mesurer la qualité en se basant sur des indicateurs et des métriques.

Par ailleurs, certains auteurs reconnaissent quelques qualités de l'information, soit la **rareté** du contenu, l'accessibilité, l'actualité, la compréhensibilité, l'exactitude, la facilité d'utilisation, la fiabilité et la validité (Tableau 3).

Tableau 3. LE CONCEPT DE QUALITÉ EN SCIENCES DE L'INFORMATION, SYNTHÈSE

Définition	La mesure	Les qualités identifiées
Définition de la qualité en sciences de l'information = caractéristiques intrinsèques et d'autres extrinsèques; objectives et/ou subjectives	La mesure de la qualité de l'information se découpe en dimensions objectives, liées à sa capacité à se conformer aux spécifications prédéfinies et dimensions subjectives, liées davantage à sa capacité à répondre aux différents besoins de ses utilisateurs. La nécessité de mesurer la qualité en se basant sur des indicateurs et des métriques.	Qualités : - L'exactitude lors du transfert des informations et des données, - La compréhensibilité et la complétude des données par rapport au sujet, - L'actualité de l'information, - La fiabilité du système d'information, - La validité de l'information recherchée, - La facilité d'utilisation, - L'accessibilité.

Conclusion de la revue de la littérature

L'analyse de la littérature a permis, d'une part, d'identifier les qualités des archives définitives et, d'autre part, d'approfondir la connaissance des enjeux et des dispositifs nécessaires à leur mesure. Trois sources principales ont été utilisées pour l'élaboration de cette analyse, soit les écrits sur l'archivistique et la littérature sur la fonction de l'évaluation des archives, les écrits des spécialistes du concept de qualité et les écrits en sciences de l'information.

Compte tenu du nombre des qualités des archives définitives identifiées et du regroupement entre les différents auteurs qui les ont abordés, nous pouvons regrouper et organiser ces qualités de manière à approfondir leur définition conceptuelle et à faciliter leur opérationnalisation.

Cadre conceptuel

Rappelons que selon la présente recherche, les qualités des archives définitives sont des caractéristiques intrinsèques (naturelles) ou extrinsèques (contextuelles) qui d'une part, leur confèrent l'aptitude à satisfaire les besoins des utilisateurs et, d'autre part, leur permettent d'assurer les fonctions auxquelles elles sont censées répondre (Juran, 1951; Garvin, 1987; Milakovich, 1995).

En nous basant sur toutes les considérations évoquées dans la revue de la littérature sur le concept de qualité, tant dans les écrits sur la fonction d'évaluation en particulier et en archivistique contemporaine en général que dans ceux des qualitatifs et notamment en sciences de l'information, nous pouvons présenter le cadre conceptuel de la recherche qui définit et organise les qualités des archives définitives (QADs) issues de l'évaluation.

Pour bâtir le cadre conceptuel, nous avons distingué quatre niveaux : les dimensions, les indicateurs généraux de niveau 1, les indicateurs généraux de niveau 2 et enfin les indicateurs spécifiques. Les niveaux se présentent selon une structure hiérarchique de concepts allant du général et théorique au plus précis et concret.

Dimension

Concept qui représente une facette de qualité. Elle peut être une dimension intrinsèque liée à la nature même des archives définitives ou une dimension extrinsèque liée au contexte des archives définitives (Radford, 1922; Juran, 1951). Elle peut également être objective comme elle peut être subjective (Garvin 1987; Stvilia, 2006).

Indicateur général – niveau 1

Un concept qui découle d'une dimension de qualité dont le rôle est de permettre la précision conceptuelle d'une dimension et de faciliter sa mesure.

Indicateur général – niveau 2

Un niveau conceptuel qui précise et approfondit les concepts présentés au niveau précédent, compte tenu de la complexité de la dimension.

Indicateur spécifique

C'est le niveau conceptuel le plus précis dans la hiérarchie de la définition des QADs. Il offre un cadre pour l'identification des variables qui découlent de ces dernières et une base pour le développement de leur opérationnalisation. Ce niveau est le lien entre le niveau conceptuel et le niveau opérationnel.

Compte tenu de leur caractère multidimensionnel, les qualités des archives définitives, selon notre recherche, s'organisent en quatre dimensions principales, soit deux dimensions intrinsèques liées à la nature même des archives : la qualité de l'unicité et la qualité de preuve crédible, et deux dimensions extrinsèques qui sont liées plutôt au contexte de production et d'utilisation des archives, que sont respectivement la qualité de l'exploitabilité et la qualité de la représentativité.

La dimension de l'unicité

Dimension intrinsèque qui se définit par un ou plusieurs aspects reliés à leur rareté. Le concept de l'unicité présenté ici est inspiré du concept de *scarcity* proposé par Boles et Young

(1991, p. 38-39) et du concept d'*uniqueness* selon Menne-Haritz (1993, p. 122-124). L'unicité a été choisie parmi différents concepts pour être considérée comme une des qualités des archives définitives parce qu'elle convient particulièrement à leur contexte, dans la mesure où ce type d'archives, contrairement aux archives courantes et intermédiaires, sont sollicitées en général pour leur aspect unique et rare.

La dimension de la preuve crédible

Dimension intrinsèque déterminée par la capacité d'un document à gagner la confiance de son utilisateur comme étant la source privilégiée à l'appui des faits. Cette qualité repose sur l'authenticité et la fiabilité (InterPARES 2 Terminology Database, 2010). Le choix de la qualité de la preuve crédible se justifie par l'unanimité des auteurs à apprécier l'importance de cette qualité qui distingue les documents d'archives des autres sources informationnelles. De plus, cette qualité rejoint une fonction essentielle reconnue pour les archives qui est la fonction probatoire de ces dernières. Afin d'articuler cette qualité, nous nous sommes basées sur la norme ISO 15489 (Organisation internationale de normalisation, 2001a) et les travaux réalisés dans le cadre de InterPARES 2 Terminology Database (2010). La norme ISO 15489 a été considérée étant donné qu'elle s'inscrit dans une approche de qualité qui aborde les caractéristiques des documents d'archives tout en considérant leur fonction probante. Les écrits qui découlent du projet InterPARES 2 ont été choisis parce qu'ils s'inscrivent dans le cadre d'une recherche internationale non seulement récente, mais aussi de grande envergure qui réunit l'effort d'un nombre important de chercheurs. Cette recherche offre également un glossaire terminologique de définitions riches dont les concepts sont approfondis, clairement articulés, suffisamment structurés et hiérarchisés pour faciliter leur opérationnalisation. Tous ces éléments s'avèrent nécessaires pour établir la définition des qualités des archives définitives issues de l'évaluation.

La dimension de l'exploitabilité

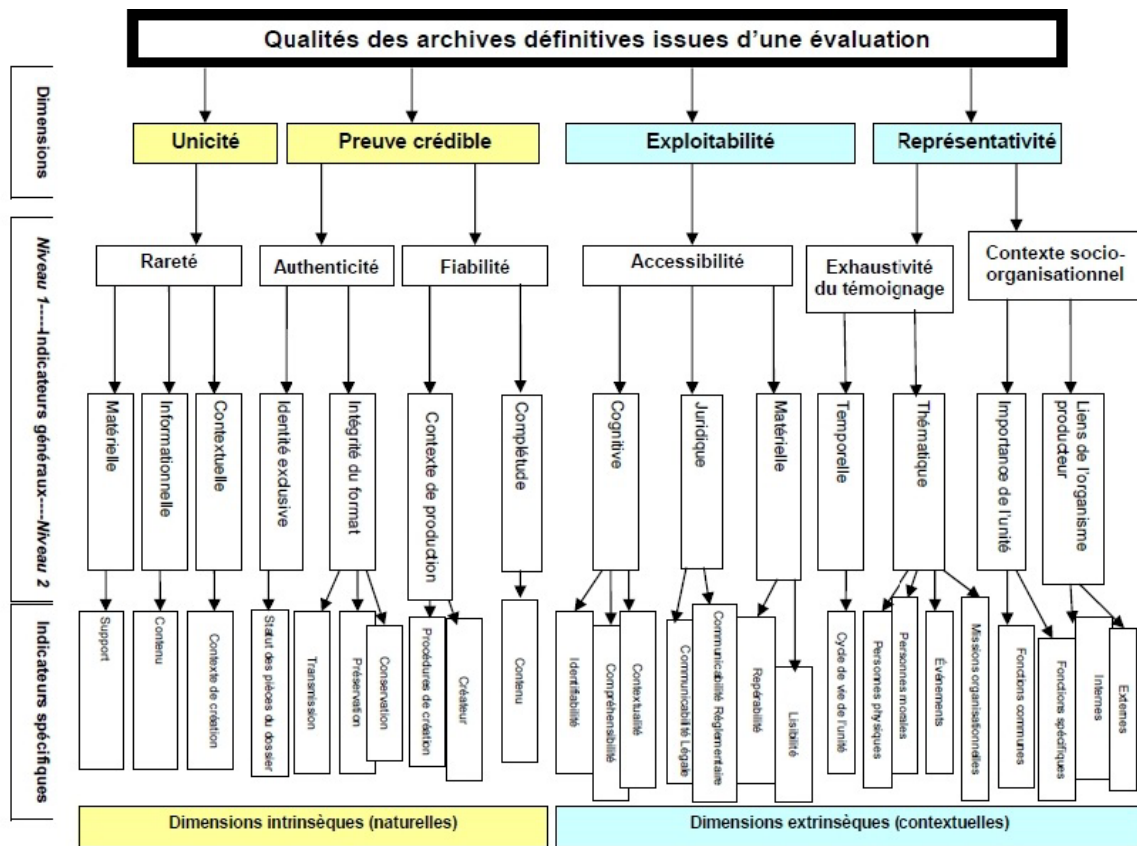
Dimension extrinsèque qui se définit comme tout aspect susceptible de faciliter et de promouvoir l'utilisation des archives définitives. Elle repose ainsi sur trois sortes d'accessibilité : l'accessibilité cognitive, soit l'accès au contenu des archives et leur contexte de création ; l'accessibilité juridique, soit autorisation juridique de consulter les documents d'archives et, enfin, l'accessibilité matérielle, soit l'accès au support des archives définitives (Organisation internationale de normalisation, 2001a). L'exploitabilité a été considérée comme dimension de qualité parce que d'une part, son importance représente un consensus entre les auteurs. D'autre part, l'exploitabilité des archives correspond à l'objectif ultime du traitement des archives et de leur conservation qui est bel et bien l'accès en vue de leur utilisation. De plus, la littérature qui a traité cette dimension offre des définitions suffisamment claires et développées pour permettre la mesure des variables qui en découlent.

La dimension de la représentativité

Dimension extrinsèque caractérisée par la capacité des archives à permettre un témoignage significatif, riche et exhaustif des différents éléments du contexte organisationnel de leur création. Cette qualité tient à deux éléments essentiels : l'exhaustivité du témoignage et la représentativité du contexte socio-organisationnel. La représentativité des archives définitives est choisie comme une des qualités étant donné son importance qui a été soulignée dans les écrits archivistiques et notamment ceux qui traitent de la fonction d'évaluation. L'exploration de cette littérature nous offre non seulement une définition approfondie de cette qualité, mais encore une variété d'opinions concernant sa nature et ses composantes. Ainsi, dans les écrits de Menne-Haritz (1994), la représentativité est avant tout organisationnelle; selon Samuels (1991-1992), elle concerne les thèmes et les secteurs majeurs d'une société moderne; pour Booms (2001-2002) cette qualité est plus exhaustive, elle devrait inclure les événements, les personnes physiques et morales et les différentes périodes de leur vie. La

définition que présente notre recherche pour la qualité de la représentativité des archives définitives est la synthèse de ces points de vue, qui bien que différents s'avèrent complémentaires. Outre ces considérations, la littérature qui a traité de cette qualité permet de distinguer plusieurs indicateurs et variables de mesure.

Figure 1. CADRE CONCEPTUEL



Ainsi, le cadre conceptuel de notre recherche est établi. Tel qu'indiqué dans la figure ci-dessus, il inclut les quatre dimensions présentées plus haut, soit l'unicité, la preuve crédible, l'exploitabilité et la représentativité.

Par ailleurs, en se basant sur les définitions des indicateurs spécifiques, dernier niveau du cadre conceptuel, nous avons pu identifier les variables de deux des quatre dimensions de qualité présentée, soit la qualité de la preuve crédible et la qualité de l'exploitabilité, ce qui correspond à une des deux dimensions intrinsèques et une des deux dimensions extrinsèques présentées plus haut. Elles ont été sélectionnées pour des raisons de faisabilité dans le souci de s'assurer de ce travail théorique dans le cadre d'un des objectifs de notre recherche : tester la validité de ce cadre conceptuel en mesurant les variables qui découlent de certaines dimensions des qualités des archives définitives issues d'une évaluation archivistique.

Tableau 4. QUALITÉS DE LA PREUVE CRÉDIBLE ET DE L'EXPLOITABILITÉ : CONCEPTS ET VARIABLES AFFÉRENTES

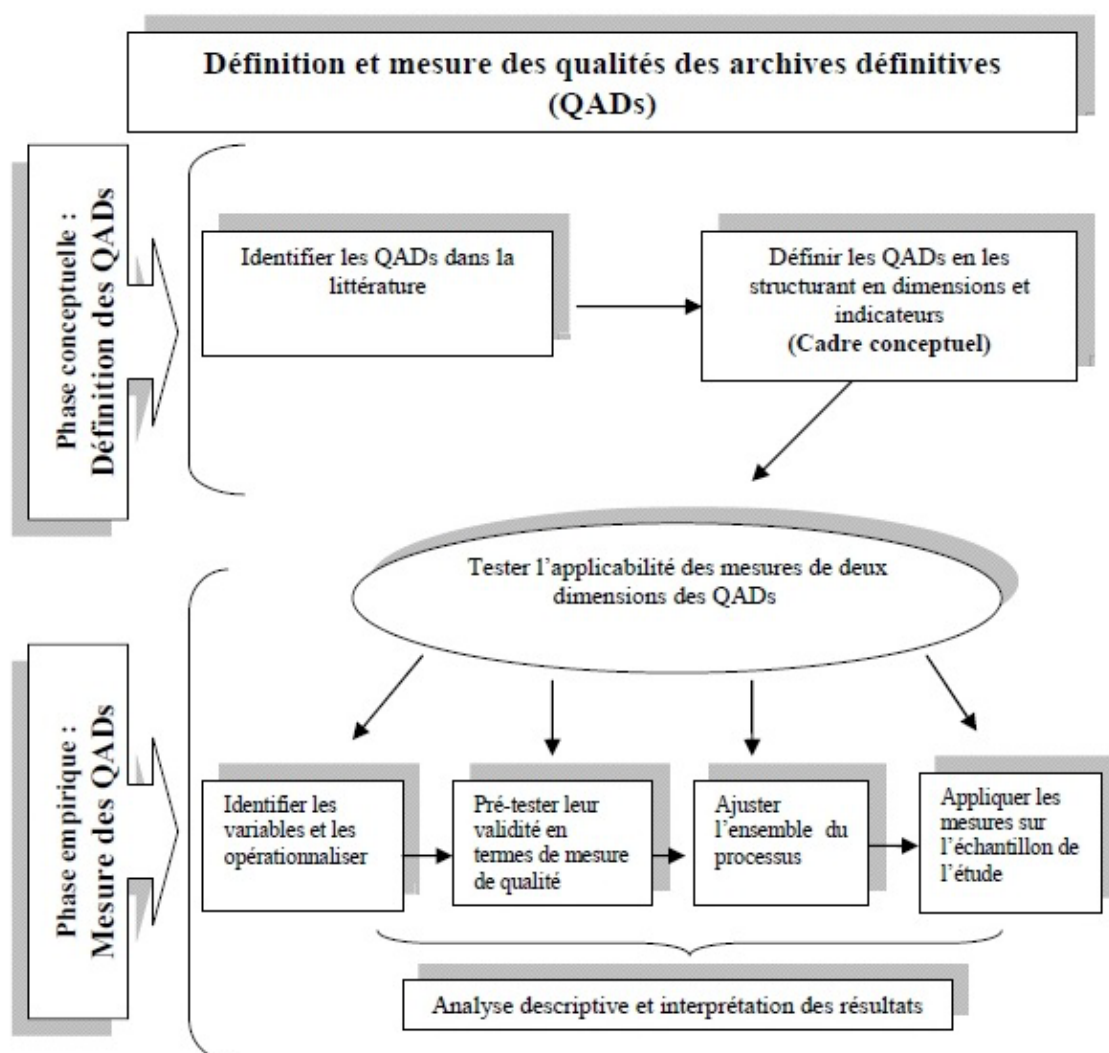
Dimensions	Indicateurs Généraux Niveau 1	Indicateurs Généraux Niveau 2	Indicateurs spécifiques	Variables	
Preuve crédible	Authenticité	Identité exclusive	Statut du dossier	1- Signes d'authenticité	
				2- Nature des pièces	
				3- Signes particuliers	
		Intégrité du format	Transmission	4- Mode de transmission	
				5- Niveau de description	
			6- Niveau d'organisation intellectuelle		
	Fiabilité	Contexte de production	Créateur	7- Usage du dossier	
				8- État du support	
		Complétude	Contenu	9- Détermination de la conservation	
				10- État physique des pièces	
Exploitable	Accessibilité	Cognitive	Identifiabilité	11- Condition de sécurité	
				Compréhensibilité	12- Statut du créateur
					13- Instance de création
		Juridique	Communicabilité légale	14- Normes régissant les procédures de création	
				15- Nature du contenu	
		Matérielle	Communicabilité Réglementaire	Repérabilité	16- Exhaustivité des renseignements
					17- Accès logique au contenu
			Lisibilité	Contextualité	18- Concordance du titre au contenu
					19- Format de présentation des contenus
					20- Richesse des descriptions
			21- Autorisation légale		
			22- Autorisation réglementaire		
			23- Performance du système de localisation		
			24- Mode(s) de lecture		

Il importe de noter que la liste des 24 variables indiquées au Tableau 4 ci-dessus est provisoire. La liste définitive de celles-ci sera présentée après les pré-tests une fois que leur mesurabilité aura été vérifiée.

Méthodologie

Le choix d'une stratégie de recherche se définit non seulement par le but de l'étude, mais également par l'état d'avancement des connaissances dans son domaine. Le but de notre recherche consistant à définir et à mesurer les qualités des archives définitives, une thématique très peu abordée, et compte tenu du fait que la littérature n'offre pas encore de bases théoriques à leur sujet, nous avons opté pour une approche descriptive. Nous jugeons qu'un devis de recherche descriptive de nature quantitative convient mieux à notre étude, étant donné le double objectif qui intègre à la fois la définition conceptuelle des qualités des archives définitives et leur mesure empirique (Fortin, 2006, p. 172). Ainsi, le devis de la présente recherche comporte deux phases essentielles : la première phase de nature conceptuelle, qui se base sur un dépouillement détaillé de la littérature, et la deuxième de nature empirique, dont le but est de valider les concepts retenus lors de la première phase.

Figure 2. DEVIS DE RECHERCHE



Notre revue de la littérature nous a déjà permis d'identifier des notions de qualité des archives définitives issues d'une évaluation archivistique et de proposer un cadre conceptuel de recherche permettant de définir les dimensions intrinsèques et extrinsèques de ces archives. Nous avons ensuite sélectionné deux de ces dimensions et nous avons pu identifier 24 variables afférentes. Il s'agit maintenant de procéder à l'opérationnalisation de ces dernières.

Nous avons adopté la démarche d'opérationnalisation en quatre étapes proposée par Fortin (2006). Ainsi, après avoir mis au point la définition théorique du concept, déterminé ses dimensions et choisi des indicateurs empiriques, nous avons choisi et élaboré l'instrument de mesure pour valider nos concepts.

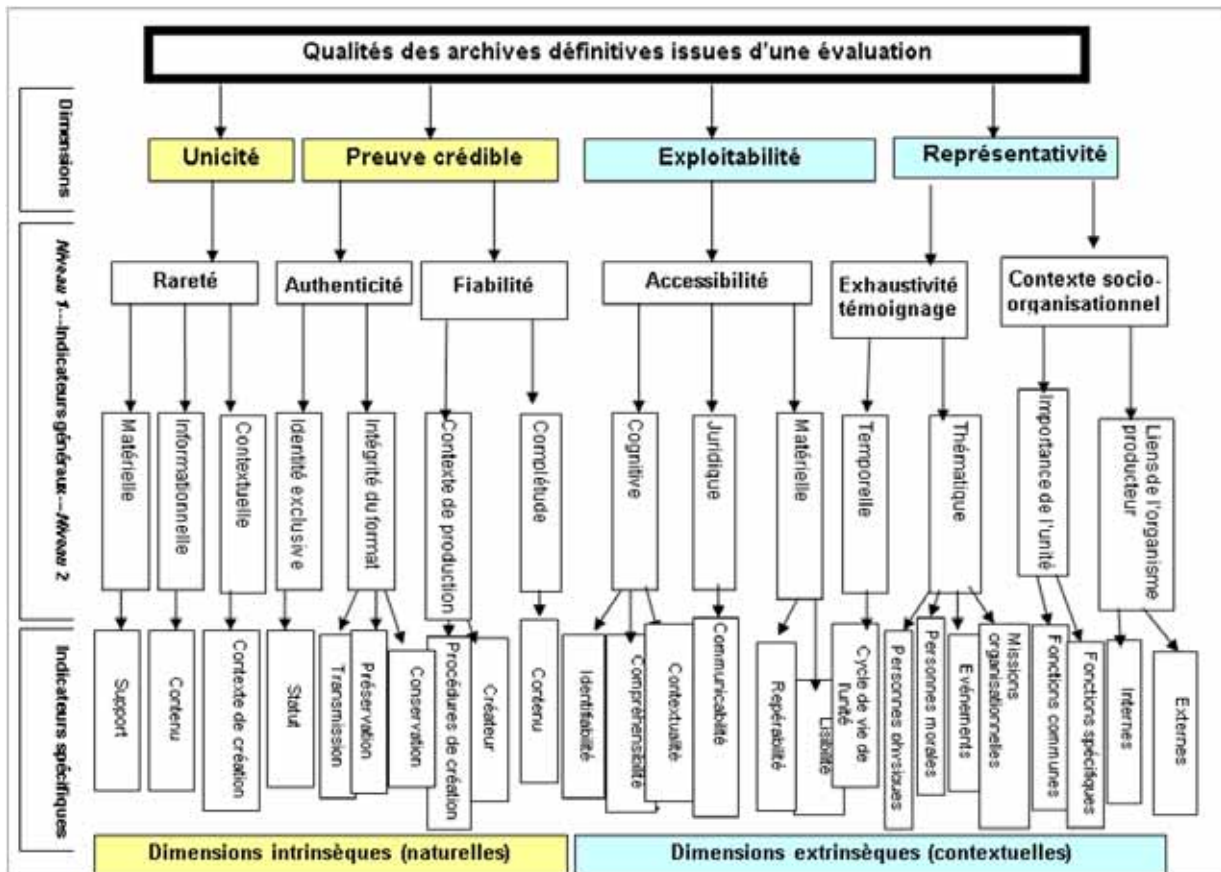
Aussi, une grille de mesure pour la cueillette des données a été établie par le biais d'un certain nombre de questions, ainsi qu'un guide d'application visant à faciliter cette cueillette. Plus précisément, en nous basant sur l'analyse des indicateurs spécifiques des QADs, soit le niveau le plus précis dans le cadre conceptuel, et en nous appuyant sur la littérature sur la mesure de celles-ci, nous avons identifié un ensemble de 24 variables qui permettent de mesurer 14 indicateurs spécifiques, dont sept découlent d'une dimension intrinsèque, soit la qualité de « Preuve crédible » des archives définitives et sept proviennent d'une dimension extrinsèque qui est la qualité de l'« Exploitabilité » des archives définitives (Tableau 4, p. 17).

La structure de la grille, son contenu et notamment les questions qui s'y retrouvent sont calqués sur la définition conceptuelle des QADs, c'est-à-dire les dimensions, leurs indicateurs généraux de niveau 1 et 2 ainsi que leurs indicateurs spécifiques tels que précisés dans le cadre conceptuel. En conséquence, la grille de mesure que nous utilisons tente d'évaluer les niveaux de qualité des archives définitives gouvernementales choisis, et ce en répondant aux 24 questions correspondant aux 24 variables identifiées. En réponse à chaque question et pour la mesure de chaque variable, nous proposons cinq niveaux de qualité. Le niveau le plus élevé correspond à la situation la plus parfaite de qualité du point de vue de l'objet sur laquelle porte la question. Le niveau de qualité le plus bas est le niveau 1. Les mesures seront réalisées par une échelle ordinale, dont l'objectif principal est d'évaluer les variables en dégagant un ordre de grandeur, et les nombres obtenus indiqueront des rangs et non des quantités : l'aspect qui convient à la nature des qualités des archives définitives gouvernementales à l'étude. Nous obtiendrons un nombre indiquant un niveau de qualité du point de vue de l'objet de chaque question. Ainsi, le niveau de qualité pour chacune des questions est quantifié. Il faut cependant garder à l'esprit que ces résultats, bien que numériques, ne peuvent être cumulatifs.

Le guide d'application de la grille, quant à lui, définit et justifie chaque niveau de qualité en précisant les conditions requises pour chacun de ces cinq niveaux de qualité. Cet instrument contient également des exemples pour appuyer l'explication de certains aspects techniques liés aux mesures proposées.

Dans le but de vérifier leur applicabilité et de s'assurer de leur capacité à répondre aux questions de recherche, un pré-test des instruments de collecte des données a été conduit. À la suite de ce pré-test, plusieurs ajustements furent apportés afin de solidifier tant la validité théorique que la validité interne de nos instruments. Ainsi, 14 variables dont la validité semblait assurée sur 24 au départ ont finalement été conservées pour les besoins de notre étude. Les autres ont été regroupées ou retirées, soit parce que les résultats obtenus n'étaient pas significatifs, soit parce qu'un ou plusieurs aspects subjectifs au niveau de leur mesure empêchent une reproductivité systématique. Toutefois, il convient de mentionner les répercussions d'un tel choix : les indicateurs spécifiques des variables retirées parce que des aspects subjectifs entraînent en considération, « Créateur », « Compréhensibilité » et « Repérabilité », sont laissés sans mesures de qualité bien qu'ils soient définis. Par ailleurs, l'analyse du processus de cueillette des données lors du pré-test a également eu comme résultat une réorganisation de ce processus. Afin de faciliter la cueillette des données, les 14 variables retenues furent regroupées selon leur unité d'analyse. Ces trois unités d'analyse étant le fonds, le dossier et les pièces d'un dossier d'archives. Elles varient selon la nature des variables à mesurer. Enfin, le cadre conceptuel a été adapté en conséquence.

Figure 3. CADRE CONCEPTUEL RÉVISÉ



Un échantillonnage par critères fut ensuite réalisé dans le but de procéder à la collecte de données riches en information susceptible de valider notre cadre conceptuel révisé. Nos mesures portent ainsi sur 36 dossiers issus de 6 différents fonds d'archives gouvernementales. Deux raisons ont été considérées à la base de ce choix. Les archives gouvernementales bénéficient d'un traitement systématique, ce qui permet d'identifier facilement des archives issues d'une évaluation – cible de la présente étude. De plus, l'accès à ces archives est protégé par le droit d'accès à l'information publique, étant donné que ces archives rendent compte des différentes activités du gouvernement.

Enfin, il faut relever que plusieurs critères de qualité ont été pris en considération pour nous assurer de la validité de notre étude, et ce, tout au long des différentes étapes de la présente recherche.

Résultats

Rappelons qu'afin de tester empiriquement la validité du cadre conceptuel, troisième et dernier objectif spécifique de cette recherche, les variables liées à la dimension de la « Preuve crédible » des archives définitives et celles qui se rattachent à la dimension de l'« Exploitabilité » ont fait l'objet des tests de mesure, à l'aide de deux dimensions, soit une dimension intrinsèque : « Preuve crédible », et une dimension extrinsèque : « Exploitabilité ». Ainsi, ce choix a permis de valider une des deux dimensions intrinsèques et une des deux dimensions extrinsèques qui composent le cadre conceptuel des qualités des archives définitives issues d'une évaluation archivistique. Pour illustrer le type de résultats obtenus lors de la phase empirique de notre recherche, deux exemples sont présentés.

Pour mesurer le mode de transmission des documents, une variable liée à la dimension de la « Preuve crédible » et une de nos quatre variables dont l'unité d'analyse est le fonds, nous nous posons la question « *Par quel mode le fonds a-t-il été transmis ?* ». Des niveaux de qualités sont attribués selon les réponses.

Tableau 5. MESURE DE LA QUALITÉ DES ARCHIVES DU POINT DE VUE DE LA TRANSMISSION : EXEMPLE

Variable 3 Mode(s) de transmission	
Niveaux de qualité	
5	Directement du créateur avec un contrat d'acquisition
4	Directement du créateur sans contrat d'acquisition
3	Par un intermédiaire identifié et avec un contrat d'acquisition
2	Par un ou des intermédiaire(s) identifié(s) sans contrat d'acquisition
1	Mode de transmission inconnu

Après avoir répondu à la question d'après les informations disponibles pour chacun des 6 fonds gouvernementaux, des scores ont pu être attribués :

- un fonds se situe au niveau 5 de qualité puisqu'il était le seul qui a été transmis aux archives nationales directement par son créateur et également par un contrat d'acquisition ;
- trois fonds sur 6 ont été transmis « directement du créateur » sans contrat d'acquisition (niveau 4 de qualité) ;
- deux fonds sur 6 ont été transmis aux archives nationales par au moins un intermédiaire (niveau 2 de qualité).

En ce qui a trait au(x) mode(s) de transmission du fonds (variable 3), nous notons ainsi que la majorité des fonds se situent à un niveau de qualité élevé. La stabilité des valeurs constatée à cette variable peut s'expliquer par le fait que les fonds étudiés sont des fonds d'archives issus d'organismes publics. Étant donné la faisabilité de la mesure de cette variable, cette dernière a permis de valider un aspect de l'indicateur spécifique relatif à la « Transmission » du fonds.

La même démarche a été adoptée pour la mesure des autres variables dont l'unité d'analyse est le fonds.

Tableau 6. SYNTHÈSES DES RÉSULTATS DES MESURES DES VARIABLES DONT L'UNITÉ D'ANALYSE EST LE FONDS

Fonds	1	2	3	4	5	6
Variables						
3. Mode(s) de transmission	4	4	4	5	2	2
4. Niveau d'organisation intellectuelle	5	4	5	5	4	3
6. Conditions de conservation	2	5	5	5	5	5
12. Niveau de description du fonds	5	4	5	5	5	5

Pour mesurer la qualité des archives du point de vue des normes régissant les procédures de création du dossier (variable 8), une variable liée à la dimension de la « Preuve crédible » et une de nos cinq variables dont l'unité d'analyse est le dossier, nous nous posons la question « *Quelles normes régissent les procédures de création du dossier ?* ». Ici aussi, des niveaux de qualités sont attribués selon les réponses.

Tableau 7. MESURE DE LA QUALITÉ DES ARCHIVES DU POINT DE VUE DES NORMES RÉGISSANT LES PROCÉDURES DE CRÉATION : EXEMPLE

Variable 8 Normes régissant les procédures de création du dossier
Niveaux de qualité
5 Par des lois
4 Par une loi
3 Par des règlements
2 Selon un guide de procédures
1 Difficile à déterminer

Après examen des informations disponibles pour répondre à notre question, des niveaux de qualité ont également pu être attribués :

- trois dossiers sur 36 sont créés en vertu de plusieurs lois, ce qui les situe au plus haut niveau de qualité du point de cette mesure;
- deux dossiers seulement sont créés en vertu d'une seule loi, ce qui les situe au niveau 4 de qualité du point de vue de cette mesure;
- sept dossiers sur 36 se situent au niveau 3 de qualité puisque leur création est régie par des règlements. Ceci était le cas des dossiers 1, 2, 3, 4, du fonds 1 dont le contenu nous informe de la référence à des textes réglementaires qui en favorisent l'organisation;
- deux dossiers sur 36, dont un appartient au fonds 1 et l'autre au fonds 3 fut créé selon des procédures consignées ce qui leur vaut le niveau 2;
- et 22 dossiers sur 36 se situent au niveau 1 de qualité puisque, comme l'indique ce niveau de qualité, leur mode de création et les informations concernant les normes qui les organisent ne sont pas disponibles avec les documents en question. Il s'agit surtout de procès-verbaux, de notes administratives, de rapports ou encore de cartes venant avec des index, mais qui ne sont pas accompagnés de documentation qui explique leur mode et règle de création.

Nous remarquons que, dans la majorité des cas, les procédures menant à la création des dossiers d'archives définitives sont difficiles à déterminer. Les données montrent également que les niveaux 2 et 4 ne sont appliqués que deux fois. La tendance ne semble pas être à la création de dossiers « selon des procédures consignées » ou selon une loi. La qualité des 36 dossiers du point de vue de cette variable semble se situer davantage entre les niveaux 5 et 3. Par ailleurs, de tels résultats nous amènent à conclure également, qu'en ce qui concerne les procédures de création des dossiers d'archives définitives, tous les niveaux de qualité peuvent être présents, et ce, dans un même fonds, les dossiers du fonds 3 en sont un exemple. Malgré les difficultés rencontrées, la mesure des « Normes régissant les procédures de création du dossier » était possible, ce qui démontre par conséquent, la validité de l'indicateur spécifique des « Procédure de création ».

Tableau 8. EXEMPLES DE RÉSULTATS OBTENUS POUR LA VARIABLE « NORMES RÉGISSANT LES PROCÉDURES DE CRÉATION »

Variables	Fonds 2						Fonds 3					
	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D1	D2	D3	D4	D5	D6
8. Normes régissant les procédures de création	1	1	1	1	4	1	5	4	1	3	2	1

Après avoir ainsi testé la mesurabilité de nos 14 variables, et bien que seuls deux exemples soient présentés ici, l'analyse et l'interprétation des résultats nous permettent leur mise en perspective par rapport à notre problématique. Les éléments de cette discussion sont présentés ci-après.

Discussion

L'ensemble des résultats permet d'affirmer la faisabilité de mesurer les qualités des archives. Appliqués au niveau du fonds, des dossiers ou des pièces selon leur pertinence, les indicateurs du cadre conceptuel se sont révélés adéquats à l'évaluation. En effet, le dépouillement et l'analyse des données ont permis de tester la mesurabilité de 14 variables permettant ainsi l'opérationnalisation de 10 indicateurs spécifiques sur 13 appartenant à deux dimensions de qualité : la « Preuve crédible » et l'« Exploitabilité » des archives définitives. Trois indicateurs spécifiques sur l'ensemble de 13 sont restés sans opérationnalisation à cause d'une certaine faiblesse liée à leur mesure que nous avons pu identifier et vérifier lors des pré-tests de la recherche : « Créateur », « Compréhensibilité » et « Repérabilité ». Toutefois, leur seule évocation constitue une avancée dans l'énoncé des conditions de qualités que doivent rencontrer les archives comme c'est le cas des normes qui ont présidé à leur création. Par contre, les autres indicateurs ont fait objet de plusieurs tests de mesure et les résultats ont démontré leur pertinence.

Par ailleurs, la réalisation de la mesure de certaines variables soulève quelques particularités, voire difficultés. Par exemple, si la mesure des modes de transmission des archives (variable 3) a été aisément réalisée, la mesure des normes régissant la création du dossier (variable 8) a été plus difficile. En effet, deux sources d'information étaient à la base de sa réalisation : l'instrument de recherche et les normes de procédures qui accompagnent les dossiers d'archives à l'étude. Or, dans la majorité des cas, les normes de création n'étaient pas disponibles ni avec le dossier ni dans le contenant de conservation. Aussi, les résultats obtenus ne sont pas concluants. Toutefois, cette variable mériterait d'être documentée au moment de l'acquisition du fonds et l'arrivée des documents numériques auxquels sont rattachées des métadonnées numériques justifierait l'application de cette mesure de qualité. Il convient aussi de souligner que la réalisation de certaines mesures de manière systématique exige beaucoup de temps.

En outre, si notre recherche remplit les objectifs fixés, il convient d'indiquer ses limites. La première limite se situe au plan de l'« évaluation » elle-même. L'exploration de la littérature a confirmé l'abondance des écrits sur l'évaluation des archives depuis les années 1970, et ce, dans différents contextes nationaux et internationaux. Les écrits traitaient, sous divers formats (monographies, articles), différents aspects du processus de l'évaluation : approches et stratégies, instruments, étapes de réalisation, critère de sélection. Or, nous n'y retrouvons pas d'écrits qui abordent explicitement la définition et la mesure des qualités des archives définitives : objet de notre recherche. Le manque de recherche de ce type explique l'absence de travaux théoriques et empiriques préalables, ce qui ne permet pas en conséquence un fondement théorique qui servirait de base à notre recherche. Ceci représente d'ailleurs la limite qui caractérise les recherches pionnières dans un domaine donné. La deuxième limite concerne la phase empirique. La méthodologie de la recherche s'est limitée au test de deux

dimensions de qualité, même si toutes les dimensions ont été définies conceptuellement. Ce choix a été fait en considérant le but de l'expérimentation et plus précisément la méthodologie adoptée dans cette recherche qui consistait à démontrer la possibilité de mesurer les QADs afin d'en renforcer la validité. De plus, le choix des deux dimensions a tenu compte des deux types qui les caractérisent, pour ainsi choisir la « Preuve crédible » : une des deux dimensions intrinsèques et l'« Exploitabilité » : une des deux dimensions extrinsèques. La troisième limite repose sur le fait que l'expérimentation de la recherche a été menée sur des archives définitives gouvernementales seulement. Une fois de plus, pour les besoins de la faisabilité de l'étude, il était nécessaire de restreindre le test au contexte d'archives définitives en particulier. Le milieu gouvernemental se distinguait par la facilité de son accessibilité et son ouverture à notre recherche. Cela dit, aucun empêchement n'entrave, éventuellement, la réalisation de cette méthode et ses instruments sur un autre type d'archives définitives. Enfin, la quatrième limite réside dans le fait que, lors du test, trois indicateurs spécifiques sont restés sans mesure, soit le « Créateur », la « Compréhensibilité » et la « Repérabilité ».

Dans un autre ordre d'idée, les 14 variables, qui découlent des deux qualités mentionnées, ont été regroupées dans le cadre conceptuel par dimensions et par indicateurs. Ces variables ont été étudiées, à l'étape empirique, selon les trois unités d'analyse de la recherche, soit le fonds, le dossier et la pièce. Cependant, ces mêmes variables pourraient aussi être groupées selon les facteurs qui semblent les déterminer. Ces facteurs peuvent être résumés en cinq catégories :

1. les mesures qui dépendent du créateur des fonds des archives définitives, ce qui est le cas des variables suivantes : variable 1 : signes d'authenticité; variable 2 : nature des pièces du dossier; variable 3 : modes de transmission; variable 8 : normes régissant la création du dossier; variable 9 : autonomie du dossier et variable 11 : liens entre le titre du dossier et ses pièces,
2. les mesures dépendant de la nature et de l'état du support des archives définitives comme le cas des variables suivantes : variable 7 : état physique des pièces du dossier; variable 10 : accès au dossier et variable 14 : modes de lecture des pièces du dossier,
3. les mesures liées au centre d'archives définitives qui détient physiquement les documents comme le cas des variable 5 : sécurité à l'usage des dossiers et variable 6 : conditions de conservation,
4. les mesures qui dépendent du créateur et du centre de conservation des archives définitives, tel le cas des variable 4 : niveau d'organisation intellectuelle et variable 12 : niveau de description des fonds d'archives définitives,
5. et enfin les mesures liées aux trois premières catégories réunies, tel le cas de la variable 13 : niveau de restriction à la communicabilité qui se définit, tant par le créateur et le centre d'archives définitives que par l'état physique du support des archives.

Ce dernier regroupement pourrait faciliter, éventuellement, l'approfondissement partiel de l'étude des variables. De la sorte, seules les variables qui dépendent par exemple de l'une de ces catégories pourront être examinées de manière spécifique.

Ces aspects représentent quelques pistes intéressantes qui pourront être explorées davantage dans le cadre de recherches ultérieures.

Conclusion

Tout d'abord, trois sources de littérature ont contribué à l'articulation de la définition des QADs et à leur précision. En plus des écrits sur la fonction d'évaluation des archives qui traitent de la notion de qualité dans la plupart des cas de manière directe, nous avons fait référence aux écrits sur la genèse du concept de qualité de même qu'à la littérature en sciences de l'information traitant des enjeux relatifs à la mesure des qualités.

Ensuite, nous avons pu proposer un cadre conceptuel permettant de définir les dimensions intrinsèques et extrinsèques des qualités des archives définitives issues d'une évaluation archivistique. Tel que démontré dans la revue de la littérature, plusieurs travaux en sciences de l'information se sont intéressés à l'étude de la qualité. Pour évaluer la qualité des données par exemple, plusieurs auteurs ont défini un cadre conceptuel qui subdivise un concept complexe en plusieurs dimensions couvrant un aspect ou une facette le concernant. Définir les dimensions et identifier les indicateurs sont les étapes élémentaires pour approfondir la définition d'un concept aussi complexe que la qualité. Cette phase de définition servait de base à la préparation des mesures, et ce en expliquant les concepts en dimensions représentées par des notions moins complexes et moins générales et suffisamment précises pour permettre l'identification des variables, éléments nécessaires pour compléter leur opérationnalisation.

Enfin, dans un premier temps et dans le cadre du pré-test, 24 variables ont été identifiées pour tenter d'opérationnaliser 13 indicateurs spécifiques qui découlent de deux dimensions de qualité sur quatre définies dans le cadre conceptuel de la recherche. La réalisation du pré-test et l'analyse approfondie de ses résultats ont conduit à la révision des variables et à l'ajustement de leur mesure. En somme, cette révision consistait à réduire les 24 variables en 14 variables retenues aux fins de cette recherche. Par souci de validité et étant donné l'avancement de la recherche dans le domaine de la qualité des archives et compte tenu de la nature exploratoire de la recherche de la mesure des qualités des archives définitives en particulier, nous avons choisi de réduire le champ de notre étude aux seules 14 variables. De plus, ajuster des aspects du test est une démarche tout à fait légitime, voire prévue dans le modèle du devis de l'étude, surtout qu'il s'agit ici de travail pionnier en matière de l'adaptation du concept de qualité aux archives définitives.

Notre recherche, qui définit conceptuellement et mesure empiriquement les qualités des archives définitives issues d'une évaluation archivistique, apporte finalement trois contributions majeures au domaine archivistique.

Du point de vue théorique, elle propose un cadre conceptuel qui précise le concept de qualité des archives définitives permettant ainsi d'éviter des qualifications ambiguës quand il s'agit de qualifier les archives définitives que nous souhaitons avoir pour la constitution de la mémoire sociale.

Du point de vue méthodologique, elle offre une méthode déjà testée pour mesurer la qualité des archives définitives issues d'une évaluation.

Du point de vue professionnel, enfin, elle permet d'évaluer les résultats de l'exercice de l'évaluation archivistique et de questionner la pertinence des archives retenues pour leurs valeurs secondaires (d'information ou de témoignage). Pour ce faire, elle offre l'instrumentation (les grilles de mesure du fonds, des dossiers et des pièces et le guide de leur application) et décrit la méthode qu'implique cette évaluation.

Par ailleurs, l'analyse et l'interprétation des résultats de notre recherche permettent de suggérer quelques pistes de recherche en lien avec la définition et la mesure des qualités des archives.

Premièrement, comme évoqué dans les limites de la recherche et malgré leur définition conceptuelle, trois indicateurs spécifiques de notre cadre conceptuel (le « Créateur », la « Compréhensibilité » et la « Repérabilité ») sur 13 sont restés sans mesures. Afin de compléter l'opérationnalisation de ceux-ci, il serait pertinent de mener une étude sur la révision de ces concepts, de façon à proposer une définition conceptuelle mesurable, développer les variables et tester leur mesurabilité dans le contexte des archives définitives.

En second lieu, une étude sur l'opérationnalisation des deux dimensions restantes du cadre conceptuel, soit la « Rareté » des archives définitives et leur « Représentativité » serait pertinente pour ainsi finaliser l'opérationnalisation de toutes les dimensions qui composent le cadre conceptuel de la recherche, en utilisant le même devis de recherche conçu à l'opérationnalisation de la « Preuve crédible » et de l'« Exploitabilité ». En premier lieu, une vérification des définitions conceptuelles s'impose afin de mettre à jour celle-ci en intégrant les derniers écrits sur le sujet. Ensuite, l'identification succèdera avec la phase de leur pré-test après quoi le degré de leur validité pourrait être constaté.

Troisièmement, il serait intéressant de soumettre la définition des quatre dimensions de qualité ainsi que leur mesure à l'appréciation des professionnels ayant une expérience notable dans le domaine de l'évaluation des archives, et ce, par le biais d'une Échelle de Likert afin d'explorer leur degré d'accord avec les définitions conceptuelles et les mesures qui leur sont appliquées. Des entrevues semi-structurées peuvent être réalisées à partir du même échantillon de professionnels afin de dégager une synthèse de leurs recommandations pour permettre d'établir le bilan des avantages et des points à améliorer dans la définition et la mesure des qualités des archives définitives.

Enfin, compte tenu de l'adaptabilité des deux dimensions de la « Preuve crédible » et de l'« Exploitabilité » qui pourraient convenir aux archives en général, cette étude fournit un fondement conceptuel pour développer la définition et la mesure des qualités des archives courantes et intermédiaires. Une étude sur la définition et la mesure des qualités des archives courantes et intermédiaires pourraient être envisagées. Une telle étude permettrait d'éclairer les services producteurs de documents à rationaliser la rétention des documents et d'optimiser ainsi la gestion de leurs documents actifs et semi-actifs. Pour ce faire, l'analyse et la révision des définitions des indicateurs spécifiques qui découlent de deux dimensions évoquées et développées initialement pour les archives définitives s'imposent. Cette révision se réalisera de manière à développer les variables qui conviennent à la mesure des archives courantes et intermédiaires. Le même devis de recherche utilisé dans notre étude pourrait servir de base à cette recherche.

En guise de conclusion, nous avons réalisé cette recherche qui porte sur la définition et la mesure des qualités des archives définitives, au mieux de nos connaissances, pour permettre ainsi l'ouverture de la discipline archivistique à l'idée d'adapter le concept de qualité au contexte des archives. Cette recherche n'est qu'un premier pas dans l'exploration des différentes dimensions de qualités sous différents angles. En effet, beaucoup d'aspects restent à compléter et à approfondir : par exemple, les qualités des archives et des documents électroniques ainsi que les défis techniques et technologiques actuels constituent une problématique à traiter en priorité dans ce domaine de recherche. De plus, l'archivistique est désormais confrontée à des problématiques contemporaines comme les qualités des archives courantes et leur impact sur la performance des processus d'affaires ainsi que leur lien avec la sécurité des données, le tout sans perdre de vue le défi de la pérennisation des documents électroniques. Ce sont là des pistes de recherche pertinentes à creuser afin de garantir une meilleure gouvernance à nos ressources informationnelles. Aussi, nous souhaitons que cette étude sache susciter l'intérêt et la curiosité d'autres chercheurs en archivistique contemporaine.

BIBLIOGRAPHIE

- ARÈS, Florence. 1999. L'analyse des besoins. In Carol COUTURE et collaborateurs. *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*. Québec, Presses de l'Université du Québec : 31-68
- BOLES, Frank et Julia Marks YOUNG. 1991. *Archival appraisal*. New York, Neal-Schuman Publishers.
- BOLES, Frank. 2005. *Selecting and appraising archives and manuscript*. Chicago, Society of American Archivists.
- BOOMS, Hans. 1972. Gesellschaftsordnung und Überlieferungsbildung : Zur Problematik archivalischer Quellenbewertung. *Archivarische Zeitschrift* 68 : 3-40.
- BOOMS, Hans. 1987. Society and the formation of a documentary heritage : issues in the appraisal of archival sources. *Archivaria* 24, Summer : 69-107.
- BOOMS, Hans. 2001-2002. Ordre social et constitution du patrimoine archivistique : à propos de l'évaluation des sources d'archives. *Archives* 33, 3-4 : 7-44.
- BUCKLAND, Michael. 1991. *Information and information systems*. New York, Greenwood Press.
- CAPPIELLO, Cinzia, Chiara FRANCALANCI et Barbara PERNICI. 2004. Data quality assessment from the user's perspective. In *Information quality in informational systems proceedings of the 2004 international workshop on information quality in information systems*. Paris. France : 68-73. [en ligne].
<http://portal.acm.org/citation.cfm?id=1012465> (consulté le 24.05.2012)
- COOK, Terry. 1992a. Documentation strategy. *Archivaria* 34, Summer : 181-191.
- COOK, Terry. 1992b. Mind over matter : towards a new theory for archival appraisal. In Barbara L. CRAIG. *The archival imagination : essays in honour of Hugh A. Taylor*. Ottawa, Association of Canadian Archivists : 38-70.
- COOK, Terry. 1999. Archival appraisal and collection : issues, challenges, new approaches. *Special Lecture Series*, Auditorium, College Park, Md., USA.
- COOK, Terry. 2001a. *Méthodologie d'évaluation : macro-évaluation et analyse fonctionnelle. Partie A : concepts et théorie* [en ligne].
<http://www.collectionscanada.gc.ca/gouvernement/disposition/007007-1035-f.html>
(consulté le 24.05.2012)
- COOK, Terry. 2001b. *Méthodologie d'évaluation : macro-évaluation et analyse fonctionnelle. Partie B : lignes directrices pour l'évaluation archivistique des documents gouvernementaux* [en ligne].
<http://www.collectionscanada.gc.ca/gouvernement/disposition/007007-1041-f.html>
(consulté le 24.05.2012)
- COOK, Terry. 2002. Macro-appraisal and functional analysis : the importance of governance rather than government. *Colloque international de science de documentation : Congrès des archives de Castilla y León*. Université de Salamanque, Espagne.
- COOK, Terry. 2006a. Bucks for your bytes : monetary appraisal for tax credit of private-sector electronic database records. *Archivaria* 62, Fall : 121-125.
- COOK, Terry. 2006b. Macroappraisal in theory and practice : origins, characteristics, and

- implementation in Canada, 1950-2000. *Archival Sciences* 5, Spring : 101-161.
- COUTURE, Carol. 1999. Évaluation. In C. COUTURE et collaborateurs. *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*. Québec, Presses de l'Université du Québec : 103-143.
- COUTURE, Carol et collaborateurs. 1999. *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- COUTURE, Carol. 2002. La fonction « évaluation » en archivistique contemporaine : une synergie entre plusieurs considérations complémentaires. *Colloque international de science de documentation : Congrès des archives de Castilla y León*, Université de Salamanca (Espagne).
- COUTURE, Carol et Jean-Yves ROUSSEAU. 1982a. Le calendrier de conservation. In *Les archives au XXe siècle : une réponse aux besoins de l'administration et de la recherche*. Montréal, Université de Montréal : 81-96.
- COUTURE, Carol et Jean-Yves ROUSSEAU. 1982b. Le fonds d'archives. In *Les archives au XXe siècle : une réponse aux besoins de l'administration et de la recherche*. Montréal, Université de Montréal : 191-200.
- CRAIG, Barbara L. 2004. *Archival appraisal : theory and practice*. Germany, K.G.Saur München.
- DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE. 1970. *Manuel d'archivistique*. Paris, Ministère des affaires culturelles, Association des archivistes français.
- DOLLAR, Charles M. 2000. *Authentic electronic records: strategies for long-term access*. Chicago, Cohasset Associates, Inc.
- DUCHEIN, Michel. 1977. Le respect des fonds en archivistique : principes théoriques et problèmes pratiques. *La Gazette des archives* 97 : 71-96.
- DUFF, Wendy. 1996. Ensuring the preservation of reliable evidence: a research project funded by the NHPRC. *Archivaria* 42, Fall : 28-45.
- DURANTI, Luciana. 1994. The concept of appraisal and archival theory. *The American Archivist* 57, Spring : 328-344.
- DURANTI, Luciana. 2007. Reflections on InterPARES : The InterPARES 2 Project (2002-2007) : an overview. *Archivaria* 64, Fall : 113-121.
- DURANTI, Luciana et Heather MACNEIL. 1996. The protection of the integrity of electronic records: an overview of the UBC-MAS Research Project. *Archivaria* 42, Fall : 46-67.
- EASTWOOD, Terry. 1992a. *The Archival fonds : from theory to practice*. Ottawa, Bureau of Canadian Archivists, Planning Committee on Descriptive Standards = Bureau Canadien des archivistes, Comité de planification sur les normes de description.
- EASTWOOD, Terry. 1992b. Towards a social theory of appraisal archivists. In Barbara L. CRAIG. *The archival imagination : essays in honour of Hugh A. Taylor*. Ottawa : Association of Canadian : 71-89
- EASTWOOD, Terry. 2002. Reflections on the goal of archival appraisal in democratic societies. *Archivaria* 54, Fall : 59-71

- FAVIER, Jean et Danièle NEIRINCK. 1993. *La Pratique archivistique française*. Paris, Direction des archives de France.
- FORTIN, Marie-Fabienne. 2006. *Fondements et étapes du processus de recherche*. Montréal, Chenelière éducation.
- FRAISER, Sheila. 2003. Chapitre 6. La protection du patrimoine culturel au gouvernement fédéral [en ligne]. In : *Rapport de la vérificatrice générale du Canada*. http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_200311_06_f_12929.html#ch6hd4c (consulté le 14.09.2012)
- GARVIN, David A. 1987. Competing on the eight dimensions of quality. *Harvard Business Review* 65, 6 : 101-109.
- GOGUE, Jean-Marie. 2000. *Traité de la qualité*. Paris, Économica.
- HAM, F. Gerald. 1984. Archival choices : managing the historical record in an age of abundance. *The American Archivist* 47, 1 : 11-22.
- HAM, F. Gerald. 1993a. Appraisal theory and selection goals. In *Selecting and appraising archives and manuscripts*. Chicago, Society of American Archivists : 7-14.
- HAM, F. Gerald. 1993b. *Selecting and appraising archives and manuscripts*. Chicago, Society of American Archivists.
- INTERPARES 2 PROJECT. 2010. *Terminology Database* [en ligne]. http://www.interpares.org/ip2/ip2_terminology_db.cfm (consulté le 24.05.2012)
- JENKINSON, Hilary. 1922. *A manual of archives administration*. Oxford, Clarendon Press.
- JENKINSON, Hilary. 1965. *A manual of archive administration*. 3^e éd. London, Percy Lund Humphries and Co.
- JURAN, Joseph M. 1951. *Quality control handbook*. Toronto, Graw-Hill.
- KAHN, Beverly K., Diane STRONG et Richard WANG. 2002. Information quality benchmarks : product and service performance. *Communications of the ACM* 45, April, 4 : 184-192.
- LAURIAULT, Tracey P., Barbara L. CRAIG, D. R. Fraser TAYLOR et Peter L. PULSIFER. 2007. Today's data are part of tomorrow's research : archival issues in the sciences. *Archivaria* 64, Fall : 123-179.
- MAKHLOUF SHABOU, Basma. 2011. *Étude sur la définition et la mesure des qualités des archives définitives issues d'une évaluation* [en ligne]. Thèse de doctorat réalisée en vue de l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D) en Sciences de l'information, Université de Montréal, Faculté des arts et des sciences, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information. <http://hdl.handle.net/1866/4955> (consulté le 24.05.2012)
- MAKHLOUF SHABOU, Basma. 2011-2012. Le concept de qualité en archivistique contemporaine : quelques pistes.... *Archives* 43, 1 : 65-80.
- MAKHLOUF SHABOU, Basma. 2012. *Comment évaluer la qualité des archives? : méthode et instruments de mesure des dimensions de qualité des archives définitives*. Sarrebruck : Éditions universitaires européennes.

- MARSHALL, Jennifer A. 2006. *Accounting for disposition : a comparative case study of appraisal documentation at the National Archives and Records Administration in The United States, Library and Archives Canada, and The National Archives of Australia*. University of Pittsburgh, USA.
- MCKEMMISH, Sue. 1993. Recordkeeping, accountability and continuity : the Australian reality. In *Archival documents : providing accountability through recordkeeping*. Melbourne, Ancora Press : 9-26.
- MENNE-HARITZ, Angelika. 1993. Appraisal or selection : can content oriented appraisal be harmonized with the principle of provenance? In *Conference on archival theory and the principle of provenance (2-3 September 1993)*. Stockholm, Swedish National Archives : 103-131.
- MILAKOVICH, Michael E. 1995. *Improving service quality : achieving high performance in the public and private sectors*. Delray Beach, Fla., St. Lucie Press.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION. 2001a. *Norme internationale ISO 15489-1. Information et documentation 'Records management'. Partie (1) : Principes directeurs*. International Organization for Standardization (ISO).
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION. 2001b. *Norme internationale ISO/TR 15489-2. 'Records management'. Partie (2) : Rapport technique*. International Organization for Standardization (ISO).
- ORR, R. M. 1973. Measuring the goodness of library services : a general framework for considering quantitative measures. *Journal of Documentation* 29, 3 : 315-332.
- PÉROTIN, Yves. 1961. L'administration et les trois âges des archives. *Seine et Paris* 20, octobre.
- RADFORD, G. S. 1922. *The control of quality in manufacturing*. New York, The Ronald Press Company.
- RUTHVEN, Ian, Mark BAILLIE et David ELSWEILER. 2007. The relative effects of knowledge, interest and confidence in assessing relevance. *Journal of Documentation* 63, 4 : 482-504.
- SAFFADY, William. 2004. *Records and information management : fundamentals of professional practice*. Lenexa, Kans., ARMA International.
- SAMUELS, Helen. W. 1986. Who controls the past. *The American Archivist* 49, Spring : 109-124.
- SAMUELS, Helen. W. 1991-1992. Improving our disposition : documentation strategy. *Archivaria* 33, Winter : 125-147.
- SAMUELS, Helen. W. 1992. *Varsity letters : documenting modern colleges and universities*. Chicago, Ill., Metuchen, N.J., Society of American Archivists, Scarecrow Press.
- SARACEVIC, T. 1975. Relevance : a review of the literature and a framework for thinking on the notion in information science. *Journal of the American Society for Information Science*, November-December : 321-343.

- SARACEVIC, T. 1999. Information science. *Journal of The American Society for Information Science* 50, 12 : 1051-1063.
- SARACEVIC, T. 2006. Relevance : a review of the literature and a framework for thinking on the notion in information science : part II. *Advances in Librarianship* 30 : 3-71.
- SCHELLENBERG, Theodore R. 1956. *Modern archives: principles and techniques*. Chicago, The University of Chicago Press.
- SCHELLENBERG, Theodore R. 1965. *The management of archives*. New York, Columbia University Press.
- STVILIA, Besiki. 2006. *Measuring information quality*. Unpublished Ph.D., University of Illinois at Urbana-Champaign, United States, Illinois.
- SUTTER, Éric. 2002. *Documentation, information, connaissances : la gestion de la qualité*. 2^e éd. Paris, ADBS Éditions.
- TAYLOR, R. S. 1986. *Value-added processes in information systems*. New-Jersey, Ablex publishing corporation, Norwood.
- WANG, R. W. et STRONG, D. M. 1996. Beyond accuracy : what data quality means to data consumers. *Journal of Management Information Systems* 12, 4 : 5-33.